

Fiche profil de poste

**Libellé du poste : Poste à temps plein Conseiller pédagogique départemental EPS**

**1-Définition du poste et missions**

Le conseiller pédagogique en éducation physique et sportive, affecté auprès du D.A.S.E.N du Bas Rhin, est impliqué pour toutes les questions relatives à l'E.P.S. dans le premier degré, les sorties scolaires et les structures d'accueil.

Le conseiller pédagogique en éducation physique et sportive est placé sous la responsabilité directe de l'A-D.A.S.E.N. et du D.A.S.E.N du Bas Rhin. Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN du Bas Rhin.

Il travaille en collaboration avec l'IEN chargée de l'EPS.

Il est conseiller technique auprès du D.A.S.E.N., personne - ressource pour les I.E.N. de circonscription et leurs collaborateurs.

**Les missions sont :**

- **Réglementaires et sécuritaires**

Garantir les conditions réglementaires d'activités à taux d'encadrement renforcé : la natation, le cyclisme, le ski nordique, l'escalade, la voile, l'équitation...

Aider à l'élaboration et au suivi des dossiers de sorties scolaires, ACMISA et classes à PAC.

Suivre des activités particulières comme la natation (aspects réglementaires et pédagogiques).

Suivre les structures d'accueil du département : visite, compte rendu, répertoire.

Travailler en collaboration avec la DIVEL : structures d'accueil, dossiers classes transplantées, conventions, agréments ; conseils, vérification des dossiers, conformité.

- **Pédagogiques**

Favoriser et faciliter la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive dans les écoles primaire du département (Suivi et accompagnement des circonscriptions).

Garantir les mises en œuvre des projets E.P.S. avec les partenaires (associations, collectivités, comités sportifs...) par la mise en place de conventions et agréments des intervenants.

Participer à la formation des conseillers pédagogiques de circonscription nouvellement nommé.

Concevoir le Plan d'Action Départemental EPS, des documents pédagogiques : « Parcours EPS » « Cours d'école », « parcours d'orientation » ...

Impulser et suivre des dispositifs nationaux : « semaine du sport scolaire », « semaine olympique et paralympique », « Génération 2024 », « Savoir nager », « Savoir rouler », « 30 min d'activité physique quotidienne », « Sport et santé »...

Faire le lien et collaborer avec l'U.S.E.P.

- **de formation**

Accompagner, conseiller les équipes d'écoles en apportant une aide pédagogique aux maîtres et intervenants extérieurs  
S'impliquer dans l'encadrement et l'animation d'actions de formation initiale et continue inscrites dans le volet départemental du plan académique de formation (stages départementaux, de circonscription, d'école, animations pédagogiques), plan départemental de formation, intervention auprès des collectivités territoriales (natation, cours d'école, orientation, EPS et santé...)

Participer à certaines commissions et jurys de concours au niveau départemental ou académique, dans le domaine de l'EPS.

Organiser des sessions d'agréments (natation, patinage, ski...) et suivi des intervenants extérieurs.

**Ainsi que :**

- Coordonner et animer dans un climat de confiance une équipe de CPC à valence EPS en partenariat avec l'IEN chargé de la mission EPS afin de produire collectivement du savoir, des ressources, des organisations...

- Contribuer au développement de partenariats en EPS avec les collectivités locales et départementales, le comité départemental de l'USEP, les comités sportifs, le S.D.E.J.S., les structures sportives : élaboration des conventions, agréments...

- Coordonner des actions spécifiques à l'Eurométropole : natation, patinage sur glace, « Km solidarité », « Mieux bouger, bien manger », « Bougeons ensemble », classes transplantées au Baggersee et au Parc des sports de Haute-pierre, interventions des ETAPS.

- Contribuer au renforcement de la continuité école – collègue en EPS.

- Collaborer avec les conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale et en arts visuels : élaboration et accompagnement de projets pédagogiques artistiques (danse et cirque notamment), agrément pédagogique des spectacles vivants. Participer et s'impliquer dans l'équipe départementale des CPD pour apporter une coloration EPS.
- Assurer le traitement d'enquêtes départementales, académiques et nationales consacrées à l'EPS dans le premier degré, la mise en œuvre d'apprendre à porter secours et d'une première éducation à la route à l'école primaire.
- Représenter le D.A.S.E.N du Bas Rhin dans le cadre de manifestations ou de commissions correspondant aux missions précisées plus haut.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte rendu d'activités à l'intention de l'A-D.A.S.E.N.

## **2- Compétences et qualités requises par le candidat**

- Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'initiative et d'organisation.
  - Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
  - Disponibilité, réactivité, bienveillance
  - Aptitude à travailler en équipe dans le cadre de partenariat
- Connaissance du système éducatif, des partenaires sportifs, associatifs et institutionnels au sein du département et de l'académie ; de la didactique de l'éducation physique et sportive et des programmes en vigueur à l'école primaire, des instructions relatives à la sécurité en EPS.
- Compétences en informatique : capacité à utiliser, modifier et mettre en œuvre des parcours de formation à distance ou hybrides (FOAD / M@gistère). Capacité à faire « vivre » les site EPS 67 et Pédagogie 67.

## **3- Conditions de recrutement**

- Être enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF option éducation physique et sportive.
- Avoir des compétences reconnues dans le domaine de l'EPS.
- Le candidat sera convoqué pour un entretien devant une commission qui examinera ses motivations et ses aptitudes à assurer les missions assignées.